

# La situation du pauvre dans la société romaine de la fin de la République à l'époque augustéenne : une question préoccupante pour ses contemporains ?

Éliane BOUENDJA

Maître-Assistant en Histoire romaine

Université Omar Bongo

Centre de Recherches et d'Études en Histoire et Archéologie (CREHA)

[bouendja@yahoo.fr](mailto:bouendja@yahoo.fr)

## Résumé

La lutte contre la pauvreté est l'un des objectifs du millénaire; cette question est d'autant plus préoccupante qu'elle est l'une des causes des inégalités entre les hommes. Un élan de solidarité à l'endroit des plus démunis est remarquable dans la plupart des pays à ce jour, c'est dire donc que le sort du pauvre ne laisse pas indifférent. Ce phénomène qui était déjà présent dans la Rome antique ne semble pas avoir suscité une telle mobilisation dans cette antique société. Bien au contraire, le pauvre qui vivait dans des conditions à la limite du déshonneur, n'était pas l'objet d'une compassion particulière ni de la part du peuple ni de la part des autorités, lesquels lui reprochaient sa passivité et son manque de volonté personnelle de sortir de sa situation de précarité d'autant que certains de ses semblables y sont parvenus à force de travail. Cette contribution vise à démontrer que la situation du pauvre n'était pas au cœur ni des préoccupations de ses concitoyens ni de la politique mise en place par les dirigeants.

Mots clés : Pauvre – Travail – Préoccupation – Existence - Concitoyens

## The situation of the poor in Roman society from the end of the Republic to the Augustan period: a worrying question for his contemporaries?

### Abstract

The fight against poverty is one of the millennium goals; this question is all the more worrying because it is one of the causes of inequalities between men. An impetus of solidarity with the poorest is remarkable in most countries to date, so it is saying that the fate of the poor does not leave indifferent. This phenomenon, which was already present in ancient Rome, does not seem to have aroused such mobilization in this ancient society. On the contrary, the poor who lived in conditions bordering on dishonor, was not the object of a particular compassion neither on the part of the people nor on the part of the authorities, who reproached him for his passivity and his lack of will. to get out of his precarious situation, especially since some of his peers have been able to do so by hard work. This contribution aims to show that the situation of the poor was not at the heart or the concerns of his fellow citizens or the policy put in place by the leaders.

Keywords: Poor – Work – Concern – Existence - Fellows citizens



## Introduction

Le pauvre, *pauper*, est cette personne qui «manque de biens et d'argent <sup>1</sup>» et vit dans le dénuement. Dans les sociétés modernes, nous constatons que la situation de précarité dans laquelle il vit ne laisse pas les gens indifférents, bien au contraire, elle a suscité un élan de solidarité, raison pour laquelle nous avons assisté à la naissance de mouvements comme *Les restos du cœur*, *Le secours catholique*, pour ne citer que ceux-là. Toutefois, la pauvreté n'est pas un élément caractéristique des sociétés modernes, elle était déjà présente dans les sociétés antiques à l'instar de Rome.

Le pauvre était en effet partie intégrante de la société romaine; cette société hiérarchisée assignait une position particulière à chaque individu, aussi la place de chacun était-elle définie «par sa fonction dans la hiérarchie des institutions et des lois, par la richesse qu'il possédait et de par son origine» (H. Mouckaga, 2007, p. 107). Les pauvres constituent donc ceux qui occupent le dernier maillon de la chaîne sociale, en termes de richesse, alors que les riches sont en haut de cette échelle. Son rang dans la société romaine occupe une bonne place dans de nombreux travaux consacrés à l'étude des classes sociales à Rome (J. Gagé, 1964; H. Mouckaga, 2007); de même, les politiques mises en place pour pallier les difficultés de ravitaillement en blé auxquelles la société romaine faisait face, ont été très souvent au centre de plusieurs études (P. Veyne, 1976; C. Virlouvet, 2009 et P. Garnsey, 2001). Toutefois, de nombreuses interrogations relatives à la situation du pauvre dans la société romaine subsistent, aussi nous demandons-nous quelle a été l'attitude de la société vis-à-vis de la situation de précarité socio-économique dans laquelle le pauvre était plongé? Cette situation a-t-elle suscité de la compassion de la part de ses contemporains ou plutôt de l'indifférence? Des mesures ont-elles été prises pour lui venir en aide ou, au contraire, a-t-il été laissé à son triste sort?

L'objectif de cette contribution est de démontrer que l'élan de solidarité que nous constatons de nos jours à l'endroit de ceux

---

1.Larousse, 2017, p. 1150.

vivant dans la précarité n'a pas toujours été l'apanage de la société romaine très ancrée dans le respect de la hiérarchie sociale. Pour y parvenir, l'analyse des sources littéraires et épigraphiques, dans une moindre mesure, nous servira de point d'appui.

## 1. Les conditions de vie du pauvre

Comme nous l'avons dit plus haut, la société romaine était hiérarchisée non seulement sur la base de la naissance, mais aussi du cens. La capacité censitaire des uns et des autres déterminait donc leur position dans la société ainsi que leurs conditions de vie. Martial définit le pauvre ainsi qu'il suit :

Le pauvre à Rome est celui qui n'a pas pu mettre en valeur ses talents d'avocat ou de poète, celui qui ne peut même pas devenir client d'un homme riche. Les pauvres ne peuvent pas payer leurs loyers et sont transis de froid, ils ne mangent jamais à leur faim<sup>2</sup>.

Que peut-on en retenir ?

### 1.1. Le pauvre, un mal-logé

Au regard de ces propos de Martial, l'une des caractéristiques de la vie du pauvre dans la société romaine est liée au logement ou plutôt au « mal logement ». Le pauvre ne disposait pas de moyens pour acquérir un logement décent, et même quand il y parvenait, il se retrouvait très vite dans l'incapacité de payer son loyer, aussi était-il « transis de froid », car vivant dans des abris de fortune. J. N. Robert nous apprend, à cet effet, que :

Il existait à Rome, 90 kilomètres de ruelles insalubres. Les pauvres dormaient sous les ponts, sous les portiques, sous les escaliers et sous les caves. D'autres trouvaient refuge même dans les tombeaux qui bordaient les voies au sortir de la ville et qui servaient autant de latrines que de lupanars. Un autre groupe de pauvres se regroupait à quelques kilomètres de Rome, sur la voie Appia, près d'Aricie, au Clius Aricinus. Ces derniers rançonnèrent les voyageurs qui n'osèrent plus emprunter la célèbre route vers le sud, sans une vail

---

2. Martial, *Épigrammes*, III, 38.

lante escorte. La faim les rendait vulnérables et souvent très agressifs (2004, p. 11).

Le tableau ainsi dépeint par l'auteur en dit long sur les conditions misérables d'existence du pauvre. La plupart du temps, il était sans abris et donc dormait à la belle étoile. Cette précarité extrême a souvent, comme nous venons de le voir, conduit les pauvres à poser des actes répréhensibles aux yeux de la loi ; ils étaient devenus par la même occasion une menace pour leurs contemporains parce que constituant une source d'insécurité pour ces derniers. Faute de logement décent, les pauvres étaient sujets à divers maux, lesquels les rendaient aigris et donc hostiles à leurs concitoyens.

Lorsque les pauvres ne dormaient pas à la belle étoile, ils étaient logés dans des abris de fortune comme cela ressort dans cette description que Sénèque nous en fait :

L'épais couvert d'un bois garantissait du soleil. L'on avait, pour se protéger contre les rigueurs de l'hiver ou des pluies, de grossiers abris ; on vivait sous des huttes de feuillages : néanmoins les nuits s'écoulaient paisibles, sans un soupir. L'inquiétude nous retourne sur nos lits de pourpres et ses cruelles piqûres nous réveillent. Mais quel doux sommeil ces hommes goûtaient sur la terre dure ! Il n'y avait pas au-dessus d'eux des lambris ciselés. Mais couchés en plein air, ils voyaient les astres glisser sur leurs têtes, et, spectacle des nuits incomparables, le ciel poursuit sa révolution dans le silence des tracés grandiose qu'il faisait. Le jour tout aussi que la nuit, s'ouvraient pour eux des perspectives sur cette magnifique demeure<sup>3</sup>.

Ce discours à connotation philosophique qui tend à relativiser la gravité de la situation à laquelle les esclaves faisaient face notamment par l'absence de logements décents, laisse cependant entrevoir la dure réalité de la pauvreté : l'inexistence d'un logement décent susceptible de protéger ses occupants des aléas de la nature. Comme nous venons de le voir, le pauvre était mal ou pas du tout logé au sein de la société romaine ; or, la *domus*, dans cette société, confère une identité et de la dignité à celui

---

3. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, XIV, 90.

qui la possède, ne pas en avoir ôté par conséquent toute dignité. Comment rendre un culte à ses Lares et à ses Pénates lorsqu'on n'a pas de *domus*? C'est au sein de la *domus* que l'on communique avec ses dieux domestiques et qu'on leur rend un culte; ne pas avoir une maison où l'on peut remplir cette obligation est dramatique pour tout Romain. Mais comment le pauvre aurait-il pu avoir un logement décent lorsqu'il n'était même pas en mesure de se procurer de quoi se vêtir et ou se nourrir?

## 1.2. Le pauvre, un mal vêtu

Le vêtement était un élément qui caractérisait un Romain; à travers les habits, l'on sait avec certitude le rang et la condition sociale des uns et des autres. En parlant des pauvres, Cicéron nous dit ce qui suit :

Les vêtements sont faits d'étoffes grossières, les toges sont trop courtes et peuvent offrir un spectacle obscène, les souliers déchirés, quand le pauvre ne va pas pieds nus. Les pauvres n'ont pas de mobiliers et leurs instruments de la vie quotidienne sont en mauvais état ou plus petits qu'ailleurs. Leur dénuement peut être complet, ils n'ont ni toge, ni foyer, ni nattes, ni esclaves, etc.<sup>4</sup>

Comme nous pouvons le constater au regard de ces propos de Cicéron, les vêtements du pauvre témoignent de son dénuement; ils ne sont ni de bonne qualité ni même à la bonne taille ce qui laisse supposer qu'il portait les mêmes habits plusieurs années durant d'où «les toges sont trop courtes et peuvent offrir un spectacle obscène». Il convient de rappeler que le vêtement qui symbolisait un citoyen romain était la toge; la longueur de celle-ci était plus grande que celui qui la portait. Porter donc une toge courte et qui laisse découvrir son corps était un signe de pauvreté et la preuve que l'on ne disposait pas de moyens nécessaires pour s'offrir une toge digne d'un citoyen romain. La toge était le vêtement caractéristique du citoyen comme le souligne F. Dupont à travers ces lignes :

---

4. Cicéron, *Les Devoirs*, III, 6.

Le citoyen, lorsqu'il est hors de chez lui, et à l'intérieur de la ville, se reconnaît à ce qu'il porte une toge, du moins le matin. La toge est en quelque sorte l'uniforme de la citoyenneté. C'est une vaste pièce de laine écrue qui recouvre le Romain des épaules aux pieds... Les toges ont évolué selon les modes, à la fin de la République, il était élégant de porter une toge très large, jusqu'à six mètres de diamètre, en tissu fin (1989, p. 306).

La toge portée par le pauvre était vraiment loin du compte au regard de cette description que vient de nous faire F. Dupont. D'ailleurs, elle continue en disant que « la toge, comme l'indique l'étymologie - « toge » a la même racine en latin que le mot « toit » -, couvre l'homme, le voile, le rend décent dans la vie publique » (1989, p. 306). Une toge qui, comme celle du pauvre ne couvrait pas totalement celui qui la portait, mais laissait au contraire à découvert une partie de son corps, était une indécence pour les Romains, un manque de dignité ; en d'autres termes, les vêtements du pauvre ôtaient toute dignité et toute décence à ce dernier. De plus, l'auteur nous apprend que la toge était faite en tissu fin, or celle du pauvre était faite « d'étoffes grossières », autrement dit, elle n'était pas constituée de matières nobles comme celle des riches citoyens ; ces étoffes grossières qui constituaient la matière première des vêtements du pauvre traduisaient au vu et au su de tous la basse condition matérielle de ce dernier.

De plus, Cicéron nous apprend dans son propos que nous avons vu plus haut, que le pauvre, lorsqu'il disposait d'une paire de souliers, ceux-ci étaient déchirés, ce qui laisse entendre que ce dernier n'avait pas de paire de souliers de rechange aussi était-il obligé de porter les mêmes jusqu'à l'usure ou jusqu'à ce qu'ils devinrent totalement inutilisables et par conséquent marcher pieds nus.

On le voit donc, la condition misérable du pauvre se reflétait à travers ses vêtements, mais aussi à travers son alimentation.

### 1.3. Le pauvre, un mal nourri

L'une des caractéristiques de la vie du pauvre c'était le manque de nourriture ; il ne mangeait pas à sa faim, car il n'en avait pas les moyens ainsi que le révèle ce témoignage :

C'est la faim, j'imagine, qui fût ma mère ; car depuis ma naissance jamais je n'ai pu me rassasier. Et personne ne témoignera à sa mère (...), ni n'a jamais témoigné autant de reconnaissance que je le fais à ma mère la faim, car elle me porta dix mois dans son ventre, mais moi, voilà plus de dix ans que je la porte dans le mien<sup>5</sup>.

La famine faisait donc partie intégrante de la vie du pauvre, c'était son lot quotidien. Le pauvre était dans une situation d'incapacité d'avoir de quoi se mettre sous la dent chaque jour de sa vie ; et quand il arrivait à se procurer de quoi manger, vraisemblablement, cela n'était pas suffisant d'où il « n'a jamais pu se rassasier ». Son alimentation était d'ailleurs en grande partie composée des produits de la terre ; par conséquent, il n'avait pas une alimentation variée, comme l'affirme J. André : « Les pauvres qui ne pouvaient pas avoir une table bien garnie, se contentaient du cordon sauvage, de l'ail, des céréales » (1981, p. 23). On le voit donc, autant dire qu'il n'y avait presque rien à la table du pauvre ; son alimentation était tout aussi pauvre qualitativement que quantitativement.

Si le pauvre est dans l'incapacité d'avoir de quoi manger, c'est parce qu'il est dépourvu d'argent lui permettant de satisfaire ce besoin vital ; Martial en témoigne ici : « Ces pauvres-là sont des sans-abris qui grouillent dans les rues les plus sordides, dépourvus du premier As qui permettait de manger, et il est impossible d'en évaluer le nombre<sup>6</sup>. » Comment donc expliquer que le pauvre fut si dépourvu au point de ne pas être en possession même « du premier As qui permettait de manger » ? Nous sommes tentée de penser que ce dernier n'était pas très actif dans la recherche de solutions lui permettant de quitter cet état de précarité ; la

---

5. Plaute, *Histoire de la comédie romaine*, II, I, 155-160.

6. Épigrammes, 11.



persistance de cette situation est sans doute liée au fait qu'il avait en permanence la main tendue vers les plus nantis au lieu de travailler activement à sortir de cette situation. Ce point de vue est d'ailleurs conforté par H. Mouckaga :

Du point de vue d'une frange de la population, chaque Romain pouvait avoir accès à ses ressources propres et donc pouvait réunir les moyens d'être riche. Un point de vue qui n'est pas tout à fait inexact, car, lorsqu'on regarde attentivement Rome, un fait saute aux yeux : l'inexistence d'aucune loi, d'aucune disposition juridique, qui ait pu empêcher un quelconque individu, même parti de rien, de s'imposer, de prospérer et de devenir riche, autant que celui qui avait disposé d'un héritage cossu légué par les siens. Société ouverte, profondément extravertie, Rome laissait donc ses chances à tout le monde et laissait persister des passerelles permettant d'aller d'un groupe à un autre. Ce qui, en d'autres termes, veut dire qu'un homme dégourdi, hardi, imaginatif, besogneux, pouvait passer, à terme, du simple stade de pauvre, à celui de riche (2007, p. 115).

L'état de précarité du pauvre n'était pas permanent, mais temporaire si et seulement si ce dernier avait la volonté de s'en sortir et s'il s'en donnait les moyens. Les sources nous donnent en effet des exemples de personnes qui, parties de rien, se sont hissées au sommet de la hiérarchie sociale à force de travail. L'un des exemples les plus concrets est celui du célèbre moissonneur de Mactar dont le témoignage nous est donné ici :

Je suis né d'une famille pauvre ; mon père n'avait ni revenu ni maison à lui. Depuis le jour de ma naissance, j'ai toujours cultivé mon champ ; ma terre et moi n'avons pris aucun repos. Lorsque revenait l'époque de l'année où les moissons étaient mûres, j'étais le premier à occuper mes chaumes. Lorsque périssaient dans les campagnes les groupes de moissonneurs qui vont se nouer autour de Cirta la capitale numide, ou dans les montagnes que domine la montagne de Jupiter, alors j'étais le premier à moissonner mon champ. Puis quittant mon pays, j'ai pendant douze ans moissonné pour autrui sous un soleil de feu ; pendant onze ans, j'ai commandé une équipe de moissonneurs et j'ai fauché le blé dans les champs des Numides.

À force de travailler, ayant su me contenter de peu, je suis enfin devenu propriétaire d'une maison et d'un domaine; aujourd'hui je vis dans l'aisance. J'ai même atteint les honneurs; je fus appelé à siéger au sénat de ma cité et de petit paysan devins censeur. J'ai vu naître et grandir autour de moi mes enfants et mes petits-enfants...<sup>7</sup>

Ce témoignage fait clairement comprendre que la situation du pauvre était appelée à évoluer si ce dernier s'en donnait la peine; cela suppose donc que celui qui est resté dans cet état de dénuement rejetait certainement le dur labeur et attendait au contraire une éventuelle aide pour voir sa condition s'améliorer. Comme nous venons de le voir, le pauvre était un maillon de la société romaine. La situation de dénuement dans laquelle il vivait ne faisait aucun doute et cela se reflétait à travers la qualité de son logement, de ses vêtements et de son alimentation. Quelle a donc été l'attitude de ses contemporains vis-à-vis de lui?

## **2. Le pauvre, objet d'un élan de solidarité?**

Dans nos sociétés actuelles, nous voyons apparaître une réelle mobilisation autour de ceux que l'on qualifie communément «d'économiquement faibles» en vue de leur venir en aide. L'on ne saurait en dire autant de la situation de ces derniers au sein de la société romaine. Le traitement que le pauvre recevait de la part de ses contemporains était le résultat de l'opinion que ceux-ci avaient de lui et de sa situation.

### **2.1. De la part du peuple**

D'entrée de jeu, il est nécessaire de rappeler qu'à Rome, les citoyens étaient répartis dans des «ordres» civiques..., et la répartition était fondée sur la richesse; mais, pour estimer celle-ci, les recensements ne prenaient en compte que les biens fonciers» (P. Veyne, 2015, p. 125). Or, les pauvres n'étaient pas détenteurs de biens fonciers, ils occupaient donc le dernier maillon dans cette hiérarchie sociale; leur état de précarité n'est plus à démontrer. Cependant, sa situation ne semblait pas

---

7. *CIL*, VIII, 11814.

émouvoir ses contemporains plus que ça ; bien au contraire, il semble même que ces derniers ne les tenaient pas en estime.

Lorsque nous analysons cette inscription où l'auteur affirme clairement : «Je hais les pauvres. Celui qui veut quelque chose gratuitement est un idiot. Il faut qu'il paie<sup>8</sup>», on se rend compte que les sentiments témoignés au pauvre sont loin d'être teintés de compassion. Au regard donc de ce qui précède, nous voyons que la situation du pauvre laissait certains dans l'indifférence d'autant qu'ils considéraient que la pauvreté n'était pas une fatalité, elle n'était pas un état permanent, et donc qu'il était possible d'en sortir. Nous voyons qu'il est reproché au pauvre de vouloir tout obtenir gratuitement ; autrement dit, il lui est reproché de s'accommoder de sa situation d'éternel assisté.

La société romaine ne voyait pas d'un bon œil le fait de recevoir gratuitement un bien ou une faveur, c'est la raison pour laquelle une partie de la population était défavorable aux distributions gratuites de blé, car considérées comme un moyen d'encourager les pauvres à ne rien faire pour sortir de leur état. N'est-ce pas dans cette optique que Cicéron disait :

C. Gracchus proposait une loi sur le blé ; mesure agréable à la plèbe qui, sans travailler, recevait des vivres en abondance ; les gens de bien eux, s'y opposaient, car ils estimaient que la loi détournerait la plèbe du travail, la livrerait à la paresse et épuiserait visiblement le Trésor<sup>9</sup> ?

On le voit donc, une partie de la population ne jugeait pas nécessaire de distribuer gratuitement du blé aux pauvres même si cette mesure pouvait soulager sa misère ; elle était d'avis qu'il fallait travailler pour gagner sa subsistance.

Manifestement, une bonne partie de ses concitoyens n'éprouvait aucune compassion à l'égard du pauvre parce qu'elle considérait qu'il était enclin à gagner de l'argent facilement et parfois par des voies peu honorables, au lieu de le faire à la force de ses

---

8. *CIL*, IV, 9839b.

9. Cicéron, *Pour Sestius*, XLVIII, 105.

bras comme ce fut le cas du moissonneur de Mactar. Cicéron dit d'ailleurs à ce propos :

Le pauvre est perçu comme toujours malhonnête, car il lui faut chercher de quoi vivre et il ne le peut qu'illicitement en vendant son corps, en s'astreignant aux plus basses besognes, en trompant et en trichant. Mais le pauvre ne peut être reconnu comme témoin, car il risque de le faire pour de l'argent. Il est toujours l'objet des soupçons, de craintes fondées ou non. On se méfie d'autant plus de lui que de la domination de l'argent-roi ne lui permet pas de se faire entendre<sup>10</sup>.

Ces propos de Cicéron en disent long sur l'opinion que la société avait sur la moralité du pauvre. Il était perçu comme un être malhonnête. Du fait que ce dernier, comme son nom l'indique, fût démuné et donc obligé de chercher de quoi vivre, ses contemporains, à l'exemple de Cicéron, le considéraient comme un malhonnête; autrement dit, ils pensaient que pour arriver à trouver sa subsistance, il était prêt à toute sorte de compromis et dans ces conditions, il était impossible pour lui de demeurer intègre. Ces propos de Cicéron nous apprennent également que le pauvre avait une réputation de trompeur et tricheur; par conséquent, il n'était pas digne de confiance, n'avait aucune probité ni éthique. De plus, cela suppose que le pauvre fût disposé «aux plus basses besognes»; il était donc prêt à sacrifier son honneur pour le manger et le boire. Par ailleurs, la recherche de la subsistance pouvait le conduire à «vendre son corps» et donc sa dignité, autrement à se prostituer pour vivre.

La situation de précarité dans laquelle il était plongé le contraignait à une recherche effrénée de l'argent en vue de pourvoir à ses besoins primaires; cette recherche de l'argent à tout prix lui ôtait tout crédit aux yeux de la société si bien qu'il ne pouvait être considéré comme un témoin crédible du fait qu'il était prêt à vendre même sa conscience pourvu qu'il obtînt de quoi satisfaire ses besoins. Il était donc prêt à faire de faux témoignages en échange de l'argent.

---

10. Cicéron, *Les devoirs*, III, 6.

En clair, les contemporains du pauvre n'avaient pas une haute estime de lui ; ils avaient une piètre opinion de lui si bien qu'ils ne manifestèrent aucune compassion pour lui, persuadés qu'il se plaisait dans sa situation d'éternel assisté. Que dire des pouvoirs publics ?

## **2.2. De la part des dirigeants**

Nous avons vu plus haut que les dirigeants ont pris des mesures visant à distribuer gratuitement le blé, ce fut d'abord le cas de C. Gracchus, puis de l'empereur Auguste. Doit-on y voir une volonté de soulager la misère du pauvre ?

La situation de précarité du pauvre nécessitait en effet une assistance, et la gratuité des distributions de blé mises en place par l'empereur Auguste allait indirectement répondre à ce besoin. Suétone précise :

Auguste ordonna le recensement du peuple par quartier, et pour que les plébéiens ne fussent pas souvent détournés de leurs affaires par des distributions de grains gratuits, il fit délivrer des bons sur lesquels, on en recevait trois fois l'an pour quatre mois. Mais voyant que le peuple regrettait l'ancien usage, il permit que les distributions aient lieu de nouveau pour chaque mois<sup>11</sup>.

Il convient tout de même de préciser que l'aide au pauvre n'était pas l'objectif de la gratuité des distributions de blé, d'ailleurs,

les principaux bénéficiaires étaient les bons serviteurs, les soldats de la garde impériale, certaines corporations (flûtistes...), mais en aucun cas l'état de pauvreté n'était un critère de sélection... Vouloir nourrir les pauvres aurait été perçu comme non seulement inutile, mais aussi immoral, et comme un encouragement à la paresse et à l'oisiveté. (A. Clément, 2001, p. 28-29).

L'aide aux pauvres n'étant donc pas le but des distributions de blé, c'est pourquoi celles-ci n'ont pas toujours été gratuites, elles n'ont pas été mises en place dans un but purement charitable, ainsi que le précise P. Veyne :

---

11. Suétone, *Auguste*, LX.

Les *frumentationes* n'étaient pas une entreprise d'assistance ou de charité. Elles voulaient simplement montrer qu'elles étaient une survivance sous le Haut-Empire. L'homme vivait de pain et gagnait son pain. Le blé lui était aussi nécessaire que l'air et l'eau. Mais il devait être distribué parce que c'était un aliment indispensable. Et en période de famine, ne pouvait en avoir que celui qui pouvait acheter, donc celui qui avait de l'argent (1976 : 426).

Auguste était le premier responsable des distributions de blé; cette mission incombait en effet à l'empereur et pour cause :

Les *frumentationes* étaient une institution sociale, établie par une loi et ne pouvait être gérée que par l'État lui-même. C'est pourquoi les distributions gratuites de grains ou d'huile, n'étaient assurées que par l'empereur Auguste lui-même. Les évergètes ne pouvaient la gérer de peur de se ruiner, car c'était une tâche assez complexe et purement administrative. Le coût du blé dépassait largement leurs compétences et celle des entreprises privées (P. Veyne, 1976, p. 435-436).

Avec la mise en place de la gratuité des distributions de blé aux populations, les pauvres ont pu voir leur situation soulagée; ils ont pu, grâce à cela, satisfaire leurs besoins alimentaires tant bien que mal. Toutefois, ils n'étaient pas au cœur de ce dispositif; il ne s'agissait d'ailleurs pas, comme nous l'avons vu plus haut, d'un dispositif d'aide, encore moins d'aide aux pauvres. D'ailleurs, les riches en général, et les dirigeants en particulier, avaient-ils réellement l'intention d'éradiquer la pauvreté? H. Mouckaga pense que le pauvre était un élément indispensable dont les riches ne pouvaient se passer; il indique à cet effet :

Pendant que le riche, le fortuné, le noble, faisait de la politique et s'occupait intellectuellement, il se devait de s'appuyer, pour l'équilibre de son univers et pour donner le meilleur de lui-même, sur les pauvres, les rebuts et un nombre élevé d'esclaves, car eux seuls se devaient de s'occuper des autres fonctions, celles par essence subalternes. Il lui fallait donc s'appuyer sur des démunis qui ne pouvaient concevoir de vivre sans l'appui des riches. Une approche

qui montre que le pauvre avait une place centrale, incontournable, irremplaçable pour le riche ; celui-ci n'avait pas intérêt à ce qu'il en fût donc différemment ! (2007, p. 117-118).

Le pauvre n'était pas au cœur des préoccupations des dirigeants romains ; sa situation s'était inscrite dans le cadre d'un mouvement d'ensemble, celui visant à trouver des solutions relatives à la disette qui menaçait la société tout entière.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse qui consistait à se demander si la situation du pauvre était une préoccupation pour ses contemporains, il ressort que la précarité qui caractérisait la vie du pauvre était manifeste à travers le logement de fortune dans lequel il vivait lorsqu'il ne dormait pas carrément à la belle étoile ; ses vêtements n'étaient pas dignes d'un citoyen romain d'autant qu'ils n'étaient ni de bonne qualité ni à la bonne taille ; enfin la pauvreté se lisait aussi à travers la famine qui était le lot quotidien du pauvre. Au regard de tous ces éléments susmentionnés, on aurait été tenté de penser que le pauvre a été l'objet d'un véritable élan de solidarité de la part de ses concitoyens et des premiers responsables de l'État ; mais il n'en est rien.

Il ressort que le peuple romain, qui considérait le pauvre comme un être aux mœurs douteuses, lui reprochait de se complaire dans sa situation d'éternel assisté. Conscient que la pauvreté n'était pas une fatalité et que l'on pouvait en sortir à force de travail, il n'a témoigné aucune compassion au pauvre ; sa situation n'était pas une préoccupation pour lui. D'ailleurs, l'aide que le pauvre a reçue des dirigeants notamment en matière alimentaire, ne le visait pas personnellement, autrement dit, les dirigeants de Rome n'ont pas placé la situation particulière du pauvre au centre de leur politique ni de leurs préoccupations. Cette indifférence de la société a sans doute été un élément déclencheur chez certains issus d'un milieu pauvre qui, grâce à un travail acharné, ont changé le cours de leur existence.

## Références indicatives

### Sources

- Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, 1892, tome VIII, Berolini.  
*Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, 1887, tome IV, Berolini.  
CICERON, 1978, *De Officiis*, texte établi par M. Testard, Paris, CUF.  
CICERON, 1965, Discours, tome XIV : *Pour Sestius. Contre Vatinius*. Texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, CUF  
MARTIAL, 1993, *Épigrammes*, texte établi et traduit par E. Ernout, Paris, CUF.  
PLAUTE, *Comédies*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, CUF.  
SÉNÈQUE, 1964, *Lettres à Lucilius*, tome V, texte établi et traduit par F. Prechac, Paris, CUF.  
SUÉTONE, 1967, *Vies*, tome I, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, CUF.

### Bibliographie

- ANDRÉ Jacques, 1981, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres.  
CLÉMENT Alain, 2001, « De l'évergétisme antique aux Restos du cœur. État et associations dans l'histoire du secours alimentaire », in *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 279, p. 26-43.  
DUPONT Florence, 1989, *Le citoyen romain sous la République. 509-27 avant J. -C.*, Paris, Hachette.  
GAGÉ Jean, 1964, *Les classes sociales dans l'Empire romain*, Paris, Payot.  
GARNSEY Peter, 2001, *L'Empire romain. Économie, société, culture*, Paris, la Découverte.  
MOUCKAGA Hugues, 2007, *Vivre et mourir à Rome et dans le monde romain*, Paris, L'Harmattan.  
ROBERT Jean Noel, 2004, « Société et *cultus* à l'époque de Martial », *Humanitas*, n° 56, p. 49-68.



VEYNE Paul :

- 2015, *La vie privée dans l'Empire romain*, Paris, Éditions du Seuil;
- 1976, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Éditions du Seuil.

VIRLOUVET Catherine, 2009, *La plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques : essai d'histoire sociale et administrative du peuple de Rome antique*, Rome, École Française de Rome.

### **Webographie**

LAROUSSE, 2017, [en ligne], [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), consulté le 15 novembre 2018.